M. J. FONTAINE intervient pour rappeler qu'on trouve pourtant chez Isidore de Séville des passages d'où il ressort qu'une oreille latine percevait, à la prononciation de certains phonèmes, quelque chose comme une spécificité africaine. Quant à l'origine de Commodien, on peut en débattre : il se révèle tellement imprégné de Cyprien que cela permet peut-être de l'inclure, malgré tout, dans la cohorte des Africains (cf. J. FONTAINE, dans *R. A. C.*, Suppl. Bd. I (1985), col. 170 sq.).

VII.

SÉANCE DU SAMEDI 9 NOVEMBRE 1985

Président : M. J. GÉRARD.

Dès l'ouverture de cette séance de rentrée, l'Administrateur, M. P. GRIMAL, rend hommage à la mémoire de Michel RAMBAUD, qui présida dans le cours de l'année 1977 la Société des Études latines (voir, dans ce volume, *In memoriam* M. RAMBAUD, p. 28).

La présence dans l'assistance d'un de nos collègues italiens, M. TODINI, de Rome, est signalée.

Puis M. GRIMAL rend compte du voyage en Andalousie, « bon et utile », en ce qu'il a permis aux participants de se rendre sensibles à l'empreinte de la romanité marquée dans l'architecture et la civilisation de l'ancienne Bétique.

On passe à l'ordre du jour.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M^me^ N. FICK, *La magie dans les* Métamorphoses *d'Apulée* (texte publié dans ce volume, p. 132-147).

Le Président GÉRARD, après avoir congratulé M^me^ FICK, lui demande quelle fonction elle assigne, dans les *Métamorphoses*, à l'épisode du « miracle des outres ». Pour sa part, il y verrait le symbole de ce qu'une *nefaria curiositas* met en péril quiconque en est possédé.

M. P. GRIMAL félicite la conférencière, juge vraisemblables les conclusions auxquelles elle est parvenue et trouve dans le conte de Psyché l'équivalent d'un mythe platonicien.

C'est également à titre de confirmation que M. J. FONTAINE cite deux auteurs, qui ont affirmé l'importance de la « bonne » magie alliée avec la connaissance de la volonté des dieux. Ammien Marcellin (*Hist.* XXIII) présente une digression sur les Mages de la Perse : il y définit la magie comme un culte pur des divinités, et cite à l'appui un fragment de Platon. Jamblique, lui, ne concevait nullement la théurgie comme une violence faite aux dieux : elle consiste au contraire à faire ce que les dieux veulent, elle est pour ainsi dire un acte suprême par lequel on s'identifie à la divinité.

II. — M. P. JAL, *Place et rôle des* legati *et* legationes *dans le récit livien* (texte publié dans ce volume, p. 118-131).

Dans ses remerciements à M. JAL, le Président se plaît à faire ressortir l'intérêt de cette communication tant pour les historiens que pour les spécialistes de littérature ; le conférencier a montré de plus un grand talent pour révéler des aspects humoristiques dans le récit de Tite-Live.

M. J.-P. CALLU pose le problème de la langue (des langues) utilisée(s) par les ambassadeurs : les députations grecques parlaient-elles en latin? Les *legati* de Rome utilisaient-ils le grec? Tite-Live fournit-il sur ce point des indications claires?

M. J. CHOMARAT indique qu'on peut lire, dans Valère-Maxime, un petit texte où il est stipulé qu'en présence du Sénat l'usage du latin était la règle. M. P. GRIMAL précise que c'était pour les Sénateurs une question de prestige, une exigence de leur dignité, non la preuve de leur ignorance ! Il rappelle cependant qu'au début du Ier siècle avant notre ère, Apollonios Molon fut le premier ambassadeur grec autorisé à s'exprimer en grec devant le Sénat.

VIII.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

du samedi 14 décembre 1985

Président : M. J. GÉRARD.

L'Administrateur de la Société des Études latines, M. P. GRIMAL, dans son compte rendu d'activités, regrette le retard entraîné pour la publication de la *Revue* par d'importantes modifications intervenues dans la technique de sa composition. Il est à craindre que ce retard ne puisse être rattrapé complètement dans l'espace d'une seule année.

Les comptes annuels, soumis à l'Assemblée générale par le trésorier, M. J.-P. NÉRAUDAU, font apparaître un déficit qu'expliquent non seulement l'augmentation du prix des fournitures et des coûts de fabrication, mais aussi la longueur parfois excessive des articles et surtout une inflation très sensible des corrections d'auteurs ; l'Administrateur rappelle que ces repentirs tardifs sont absolument à proscrire !

EXERCICE 1985

Recettes :

Report d'exercice	5.711,43
Cotisations annuelles	155.631,93
Abonnements, vente de la *Revue* et de la collection	71.485,69
Subvention du C. N. R. S.	13.500
Subvention de l'Académie française	8.000
Total	254.329,05

Dépenses :

Impression de la *Revue* 62 (1984)	221.490
Papier de la *Revue* 62 (1984)	22.016,30
Distribution de la *Revue* 62 (1984)	18.312,23
Secrétariat (forfait)	1.500
Trésorerie (forfait)	1.000
Aides techniques	1.000
Poste, bureau, séances, cotisation à la F. I. É. C.	3.564,24
Total	268.882,77

Balance :

Recettes : 254.329,05 — *Dépenses* : 268.882,77 = *Déficit* : 14.553,72 F.

Après l'approbation des comptes de l'année 1985, proposition est faite de relever, à dater du 1er janvier 1987, le montant de la cotisation : de 220 à 250 F. Le principe en est adopté à l'unanimité des présents (69 sociétaires), moins 3 abstentions.

On procède ensuite au renouvellement du bureau.

Élections.

La liste proposée aux suffrages de l'assistance est constituée comme suit :

Président :	M. J.-M. André.
Vice-Président :	M. P. Flobert.
Administrateur :	M. P. Grimal.
Secrétaire général :	M. L. Duret.
Secrétaire trésorier :	M. J.-P. Néraudau.
Commissaires aux comptes :	Mme F. Chevassus, Mlle A. Novara, MM. P. Flobert, P. Jal, G. Serbat.

Par vote à bulletins secrets, cette liste est élue, ayant recueilli 63 voix favorables ; il y a 3 bulletins nuls et 3 blancs.

IX.

SÉANCE DU SAMEDI 14 DÉCEMBRE 1985

Président : M. J. Gérard.

Communication à l'ordre du jour.

M. H. Zehnacker, Officium consolantis *: le devoir de consolation dans la correspondance de Cicéron, de la bataille de Pharsale à la mort de Tullia* (texte publié dans ce volume, p. 69-86).

M. J. Gérard remercie chaleureusement M. Zehnacker de nous avoir fait comprendre, par cette belle communication, comment la douleur pater-